



Non au retour des insecticides néonicotinoïdes !

Le gouvernement a annoncé qu'il voulait accorder une dérogation à l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes pour la culture de la betterave dès l'année prochaine.

Il s'agit d'un recul inacceptable car la France avait décidé d'interdire dès 2016 ces insecticides très dangereux et persistants qui contaminent l'ensemble de l'environnement pendant plusieurs années après leur utilisation, impactant gravement les milieux et les pollinisateurs.

Sud Rural Territoires exige du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de ne pas accorder de dérogation aux betteraviers leur permettant d'utiliser des insecticides néonicotinoïdes en enrobage de semence la saison prochaine.

Nous devons nous mobiliser pour mettre en échec ce qui n'est encore qu'un projet de ce gouvernement qui se moque des enjeux écologiques. En effet pour aboutir le gouvernement aura besoin d'obtenir une modification de la Loi Biodiversité de 2016 qui prévoit l'interdiction des néonicotinoïdes.

Pour défendre le recours à ces néonicotinoïdes, des industriels agricoles prétendent que leur usage pour la betterave ne poserait pas de problème pour les insectes, les betteraves étant récoltées avant floraison. Certes cette plante est bien récoltée avant floraison mais l'usage des néonicotinoïdes en enrobage de semence laisse ces insecticides présents très longtemps dans le sol, contaminant les cultures suivantes, les plantes sauvages situées à proximité et l'ensemble de l'environnement avoisinant.

Avec cette décision le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a ouvert une véritable boîte de Pandore car maintenant ce sont les producteurs de maïs qui à leur tour frappent à la porte pour obtenir eux aussi une dérogation qui leur permettrait d'avoir recours à ces insecticides destructeurs de toute biodiversité. Ainsi le principe d'interdiction risque de disparaître totalement par le biais de dérogations accordées par un gouvernement prétendument attaché au respect de la planète.

Les lobbies de la chimie dictent les projets de loi aux ministres de l'Agriculture et de la soi-disant « Transition écologique ».